

Les PME algériennes entre les enjeux économiques et les défis à relever
Algerian SMEs between the economic stakes and the challenges to be met

OUSSAID Aziz

Université Mouloud MAMMERI de Tizi Ouzou, Algérie, aziz.oussaid@ummto.dz

Reçu le:09/02/2023

Accepté le: 28/04/2023

Résumé:

Malgré leur dimension réduite, les nombreux obstacles qu'elles rencontrent et leur mode de gestion les distinguant des grandes entreprises, les PME se sont imposées ces dernières années pour constituer un véritable levier de croissance économique. En Algérie, c'est grâce aux différents programmes de soutien et de promotion que les PME se sont multipliées depuis les années 90. Actuellement, elles jouent un rôle considérable dans l'économie, notamment dans la création d'emploi et de richesses. Cet article vise principalement à analyser les données institutionnelles relatives aux PME algériennes ainsi que la réalité de leur environnement pour tenter de montrer leur apport à l'économie nationale, mais aussi de cerner leurs particularités et les obstacles freinant leur développement.

Mots clés: Algérie, contraintes, entrepreneuriat, poids socio-économique, PME.

Jel Classification Codes: E24, L26, L38

Abstract:

Despite their small size, the many obstacles they encounter and their management style distinguishing them from large companies, SMEs have imposed themselves in recent years to constitute a real lever of economic growth. In Algeria, it is thanks to the various support and promotion programs that SMEs have multiplied since the 90s. Currently, they play a considerable role in the economy, particularly in the creation of jobs and wealth. This article aims mainly to analyze the institutional data relating to Algerian SMEs as well as the reality of their environment in an attempt to show their contribution to the national economy, but also to identify their particularities and the obstacles hindering their development.

Key Words: Algeria, constraints, entrepreneurship, socio-economic weight, SMEs.

JEL Classification: E24, L26, L38

1. Introduction:

Depuis le milieu des années soixante-dix, les petites et moyennes entreprises (PME) sont devenues des acteurs importants de l'économie et un moteur de la croissance économique grâce à leur prépondérance numérique, leur dynamisme et leur souplesse. Ces entreprises jouent un rôle de premier ordre dans toutes les économies, tant développées que celles en développement et constituent la forme d'entreprise la plus répandue dans le monde. Dans la majorité des pays de l'union européenne et dans la zone OCDE, plus de 99% des entreprises sont des PME (OCDE, 2017, p. 7) et qui contribuent considérablement à la création d'emploi et de richesses. L'important rôle des PME s'est traduit par un regain d'intérêt tant de la part des scientifiques que des pouvoirs publics (Wtterwulge, 1998, p. 76); ce regain d'intérêt se manifeste à travers des politiques économiques favorables à la création et au développement de cette catégorie d'entreprises.

En Algérie, ce n'est qu'à partir des années 90 que les PME ont fait leur apparition grâce aux réformes engagées pour libéraliser l'économie en général et le secteur privé en particulier. Depuis, un dynamisme s'est créé autour de ces entreprises, notamment avec la création des organismes publics d'aide à la création et au développement des PME qui ont encouragé les jeunes promoteurs à financer leurs propres projets. Malgré cela, les PME algériennes sont confrontées à de nombreux obstacles qui ont souvent fragilisé leur croissance et réduit leur pérennité. Pour cela, les pouvoirs publics devraient multiplier les politiques de soutien et de promotion de ce type d'entreprises afin de répondre aux besoins réels de l'économie.

Au vu de ce qui précède, l'on se pose la problématique suivante : **en dépit de leurs contraintes et de leur petite dimension, les PME algériennes apportent-elles une contribution à l'économie nationale ?**

Ainsi, l'objectif de ce travail de recherche est double. D'une part, il s'agit de mettre en exergue la spécificité et les contraintes de la PME, à travers une revue de littérature. D'autre part, l'analyse des données institutionnelles relatives aux PME algériennes, nous permet de comprendre le poids de ces entreprises dans l'économie nationale.

2. La PME : une entreprise spécifique :

Longtemps marginalisée par les économistes et les pouvoirs publics, considérée comme une entreprise miniature, destinée à grandir ou à disparaître, la petite entreprise s'est réaffirmée grâce à sa capacité d'adaptation et à sa souplesse durant les périodes de crise, profitant du déclin de la grande firme durant les années 70.

2.1. La renaissance des PME

La petite entreprise, un type d'organisation qui a longtemps occupé une place importante, voire exclusive avant la révolution industrielle. Cette situation s'est inversée

avec la mécanisation caractérisant la révolution industrielle et l'apparition des grandes firmes, du gigantisme et des multinationales au début du XX^{ème} siècle, notamment durant la période postfordiste durant laquelle une dynamique s'est proliférée, favorisant la grande dimension des entreprises, particulièrement dans les pays les plus industrialisés. En effet, durant les trente glorieuses, les acteurs économiques avaient pour obsession la recherche de la grande taille, le gain de productivité et les économies d'échelles dans tous les secteurs d'activité ; « *de la production à la chaîne des véhicules automobiles aux super pétroliers géants en passant par les grands circuits de distribution...* » (Wtterwulghe, 1998, p. 96). Les économistes, dirigeants et propriétaires de l'époque ont favorisé la grande dimension, ce qui a causé le déclin de la petite entreprise.

Les crises économiques produites durant les années 70 et les mutations économiques de cette période ont mis en difficulté la lenteur de réaction et la complexité organisationnelle des grandes entreprises (GE) puisque, en effet, « *au-delà d'un certain seuil, on ne parle plus d'économies d'échelles mais de déséconomies d'échelles (ou de décroissance des économies d'échelles)* » (Ferrier & Piatecki, 2002, p. 46). A contrario, les PME, grâce notamment à leur grande souplesse et leur flexibilité, ont su s'adapter rapidement à ces mutations et faire face aux crises en se reconvertissant dans d'autres activités et d'autres marchés plus porteurs comme le souligne Pierre-André Julien qui, en s'appuyant sur les travaux de Mills et Schuman, tente d'expliquer que « *les PME compensent justement le manque de certaines économies d'échelles par une plus grande flexibilité, en particulier dans une période de changement rapide* » (Duchenant, 1995, p. 172).

Ainsi, les changements rapides de l'économie, qui ont indirectement participé au déclin de l'intérêt porté à la GE, sont des facteurs ayant favorisé la multiplication de la petite entreprise, particulièrement dans les secteurs des services et celui de la technologie, ce qui a, en conséquence, inversé la vision des économistes, rompant avec l'ancien paradigme ; depuis, un regain d'intérêt en faveur de ce type d'organisation est apparu. Les spécialistes parlent de « la renaissance » de la petite entreprise sous sa forme actuelle « PME ».

2.2. Problématique de définition du concept de la PME

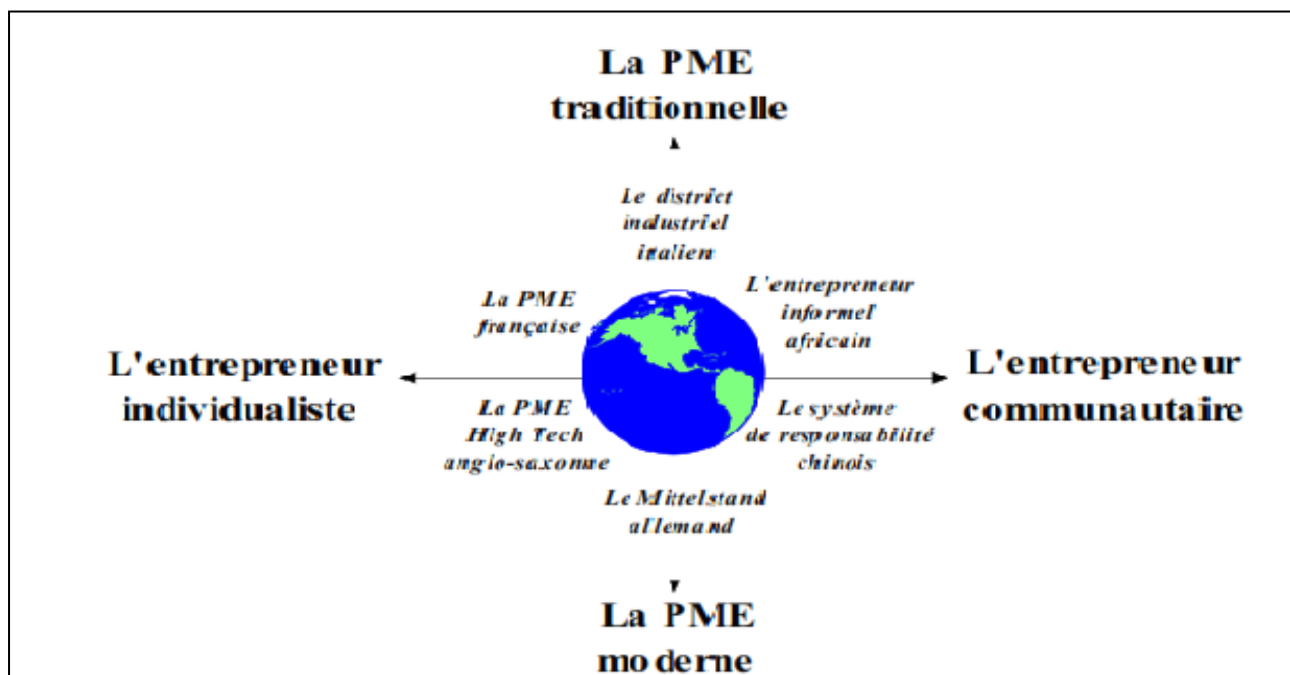
La revue de littérature dans le domaine économique nous permet de constater la divergence des avis des chercheurs en gestion et des spécialistes en PME quant à la définition de cette catégorie d'entreprise. Ce concept, qui semble courant et tout à fait clair, est en réalité très complexe et difficile à cerner en raison des difficultés rencontrées dans l'uniformisation et l'universalisation de sa définition. Les PME sont définies différemment « *selon la législation des pays, notamment parce que la*

dimension (petite ou moyenne) d'une entreprise s'entend relativement à la taille de l'économie nationale » (OCDE, 2017, p. 4).

La première difficulté à laquelle sont confrontés les chercheurs réside sans doute dans la diversité de cette catégorie d'entreprise car, bien qu'elles soient regroupées dans une seule strate, les PME restent très différentes les unes des autres et chacune d'elle présente un cas particulier et unique. Cette dissimilitude se manifeste à plusieurs niveaux : au niveau de la dimension (taille de l'entreprise allant de 0 jusqu'à 3000 salariés dans certains pays) ; du statut juridique, du secteur d'activité, du marché et de la technologie utilisée. Robert Wtterwulghe (1998) souligne que « *devant cette diversité économique et juridique, il n'est pas étonnant que la problématique de la définition de la PME ait fait couler beaucoup d'encre* » (Wtterwulghe, 1998, p. 14).

La deuxième difficulté réside dans leur perception et leur développement qui sont différents à travers le monde, du fait que « *leurs caractéristiques reflètent les dimensions économiques mais aussi sociales et culturelles d'un pays* » (Levratto, 2006, p. 3). Dans ce sens, Olivier Torrès (1999) distingue deux types de PME et d'entrepreneurs (voir figure 1) ; d'une part, des PME artisanales et traditionnelles qui reflètent des entreprises archaïques à faible niveau technologique à l'image des PME françaises, italiennes, portugaises ou encore des entreprises recourant à l'informel à l'image des PME et entrepreneurs africains. D'autre part, des PME représentant des entreprises modernes, utilisant des technologies de pointe à l'image des « High Tech » anglo-saxonnes et des « Mittelstand » allemandes qui sont considérées comme levier de la croissance et de l'économie de leur pays respectifs.

Figure N°1. Perception de la PME dans le monde



Source : Torrès.O, « Les PME », éd FLAMARION, PARIS, 1999, p12.

Cette extrême diversité, ces multiples difficultés et les différentes perceptions de la PME dans chaque pays sont autant de facteurs qui multiplient les définitions de cette catégorie d'entreprise. A cet effet, l'OCDE souligne que les « *multitudes des caractéristiques et de stratégies politiques attachées aux PME et de conditions économiques dans lesquelles elles évoluent rend improbable la formulation d'une définition qui soit généralement utilisée et admise des PME* » (Levratto, 2006, p. 4).

2.3. Les approches de définition de la PME

Actuellement, il n'existe aucune définition de PME qui fait l'unanimité, cette dernière est souvent définie selon les besoins de la politique économique et industrielle de chaque pays. Néanmoins, ces multiples définitions peuvent être regroupées en trois approches différentes. Ainsi, R. Wittewlghe a distingué deux approches : « *d'une part, les définitions utilisant les critères qualitatifs également dénommés (critères théorique, sociologiques ou analytiques) et d'autre part, celles utilisant des critères quantitatifs, appelés aussi (descriptifs)* » (Wtterwulghe, 1998, p. 114).

D'une part, dans **l'approche quantitative**, le nombre de salariés est souvent le critère le plus utilisé et combiné avec le chiffre d'affaires et/ou le total du bilan comme c'est le cas de la définition de l'union européenne de la PME en 1996 et qui a été adoptée dans plusieurs pays dont l'Algérie, avec des modifications de différents seuils. Cependant, se basant uniquement sur ces critères est problématique et ne reflète pas souvent la réalité du terrain comme le souligna Pierre André Julien dans un ouvrage collectif de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (GREPME) : « *on peut considérer qu'un atelier d'usinage de 50 employés est, dans son secteur, une entreprise moyenne, alors qu'une PME de 100 employés dans le secteur des vêtements est de petite taille* » (GREPME, 1997, p. 27). Dans ce sens, certains pays ont décidé de varier le nombre d'employer selon les secteurs d'activité à l'instar du Japon où « *le capital ou le montant total de l'investissement sont utilisés concurremment avec l'effectif pour définir les PME* » (OCDE, 2004, p. 11) avec des variations des seuils selon les secteurs d'activité comme Aux Etats-Unis et au Canada.

D'autre part, **l'approche qualitative**, quant à elle, s'appuie sur des critères descriptifs permettant de caractériser la PME et de la distinguer de la GE, tel que l'important rôle du propriétaire-dirigeant qui est « *omniprésent dans l'approche qualitative. Son rôle est considéré comme déterminant dans la PME* » (Julien & Marchesnay, 1998, p. 21). Le rapport réalisé par le professeur M. Woitrin en 1966, consacré aux PME industrielles de la communauté économique européenne (CEE), suggère qu'elle est considérée comme PME toute entreprise possédant au moins deux caractéristiques parmi celles énumérées dans ce rapport (Woitrin.M, 1966, p. 14) et qui sont les suivants :

- ✓ Un personnel de direction relativement peu spécialisé;
- ✓ Des contacts personnels quasi étroits entre les organes supérieurs de direction et les ouvriers, les clients, les fournisseurs ou les propriétaires ;
- ✓ L'impossibilité de se procurer des capitaux en recourant au marché monétaire, et difficultés notables pour obtenir des crédits, même à court terme;
- ✓ Une position de force pour négocier les achats ou les ventes;
- ✓ Une intégration relativement étroite à la collectivité locale, à laquelle appartiennent les propriétaires et directeurs, et dépendance plus ou moins grande à l'égard des marchés et des sources d'approvisionnement du voisinage.

Ces définitions, tout comme celles de l'approche quantitative, ne sont pas toutes satisfaisantes car, « à force de se vouloir exhaustives, elles usent des critères qui sont loin d'être rencontrés dans toutes les PME et aboutissent à négliger l'hétérogénéité des petites entreprises. Elles sacrifient la richesse de la diversité de la réalité PME à un souci d'universalité » (Wtterwulghé, 1998, p. 19).

Enfin, **l'approche composite** globale ou multicritères regroupe les critères les plus pertinents des deux premières approches afin de combler leurs lacunes. Proposée par André Julien dans l'ouvrage de la GREPME (1994), cette approche est utilisée dans plusieurs définitions institutionnelles, telles que la définition européenne (en associant l'indépendance financière aux critères quantitatifs) ou encore dans la définition de la Small business administration (SBA) aux Etats-Unis qui combine l'indépendance de l'entreprise et sa position dans son marché (ne doit pas être dominante) avec d'autres critères quantitatifs.

2.4. Les caractéristiques des PME

Malgré l'hétérogénéité de la catégorie formant les PME et la diversité de ces entreprises, plusieurs caractéristiques tant organisationnelles que financières leur sont communes et les distinguent des GE. Le profil du propriétaire-dirigeant de la PME ou de l'entrepreneur est aussi dissemblable de celui du manager d'une grande entreprise qui, celui-ci, ne s'intéresse qu'au profit de l'entreprise qu'il gère.

Au niveau de l'organisation, et proportionnellement à leur petite dimension, les PME ont une structure très simple et réduite à un ou deux niveaux hiérarchiques avec une centralisation du pouvoir autour d'une seule personne. Cela facilite la dimension relationnelle des PME et assouplit leur système d'information qui est, généralement, direct et informel. En effet, la circulation de l'information dans une PME « repose sur un ensemble de relations interpersonnelles informelles et non structurées, où on préfère la communication orale à la communication écrite » (Torrés.O, 2007, p. 27). La spécialisation des tâches ou la division du travail est très faible au sein des PME, voire

inexistante dans les micro-entreprises où le chef d'entreprise est « *à la fois compositeur, chef d'orchestre et, parfois, exécutant* » (Torrès.O, 2000, p. 6).

Sur le plan décisionnel et de la gestion, le dirigeant de la PME joue un rôle de premier ordre puisque le pouvoir de décision est « *fortement centralisé, voire exclusivement incarné en la personne du dirigeant-proprétaire* » (Torrès.O, 1999, p. 4). Celui-ci élabore, à lui seul, des stratégies objectives et exécutables mais implicites, informelles et généralement intuitives, ne se basant sur aucun outil d'analyse stratégique. Selon Julien et Marchesnay, la décision stratégique pour les PME se caractérise par les particularités suivantes : « *une stratégie qui s'avère implicite et non formalisée, l'horizon temporel est limité (deux ans)... se réalise en fonction du contexte, se sera l'environnement qui conditionnera la stratégie* » (Geguen.Gael, 2009, p. 9). Cette centralisation de la gestion peut s'avérer parfois avantageuse pour la PME, dans le sens où elle permet d'intégrer les buts individuels de l'entrepreneur et des salariés aux buts de l'entreprise, puisqu'il existe une proximité relationnelle au sein de la PME. De nombreux chercheurs considèrent que la centralisation de la gestion de la PME est liée à la personnalité de son propriétaire, sa détention du capital et sa légitimité en tant que créateur. Pour O.Torrès (2003), cette centralisation est due au « *grossissement du Moi et l'effet d'égotrophie* », puisque le patron d'une PME, plus particulièrement celui des très petites entreprises, est souvent « *le créateur de l'entreprise, ce qui lui confère au-delà de la seule détention du capital, une très grande légitimité* » (Torrès, 2015, p. 24).

Sur le plan financier, les PME se distinguent des GE par, au moins, trois caractéristiques : la faiblesse de leurs ressources internes ; la difficulté d'accéder aux crédits et aux marchés financiers ; une structure financière et déterminée par l'attitude de l'entrepreneur face aux risques. La distinction réside aussi dans la logique et le comportement des PME et des entrepreneurs qui ne sont pas aisés de cerner d'où la limite, voire l'inapplicabilité des théories financières classiques (modèles de Sharpe, Miller, Markowitz et Modigliani) dans le contexte de la PME qui ont « *des comportements, en matière de financement, qui s'apparentent peu à celui des dirigeants des grandes entreprises, dont l'objectif est la maximisation de la valeur de la firme qu'ils gèrent* » (Josée, 1999, p. 91). Cependant, la théorie de l'ordre hiérarchique ou Pecking Order Theory (POT), modélisée par Myers et Majluf en 1984, semble mieux traduire la réalité des PME selon S.T Pierre, Colot et Croquet puisqu'elle stipule que le choix de financement suit l'ordre suivant : « *le financement interne est privilégié au financement externe et, si ce dernier financement était nécessaire, la dette serait favorisée à l'émission de nouveaux capitaux* » (Fadil & Josée, 2014, pp. 12-27). Dans le contexte de la PME, le choix de financement est influencé, d'une part, par le désir d'autonomie et d'indépendance financière de l'entrepreneur ainsi que son attitude face au risque et, d'autre part, par la difficulté d'accéder aux sources externes. La décision d'investissement, quant à elle, s'appuie sur l'importance du coût de l'investissement et

l'anticipation de l'entrepreneur, mais cette dernière n'est pas fréquente dans les PME, car « *nous ne pouvons prétendre que l'entreprise œuvre dans un environnement multi projets et qu'elle a à évaluer de façon continue différentes décisions ou projets pouvant remettre en cause son existence* » (Beaudoin & Josée, 2003, p. 5).

3. La petite dimension et le climat des affaires : de véritables contraintes pour les PME algériennes :

A l'instar des PME des autres économies, les entreprises algériennes ne font pas l'exception et se caractérisent, d'une part, par la gestion spécifique et de proximité, la centralisation du pouvoir de décision et, d'autre part, par la fragilité financière et la difficulté d'accéder aux sources externes. Toutefois, d'autres particularités s'ajoutent dans le contexte algérien et qui constituent à la fois des caractéristiques et des contraintes au développement des PME algériennes qui sont, pour leur majorité, récentes et créées à partir des différents programmes de promotion et initiées par de jeunes entrepreneurs sans expérience dans le domaine.

3.1. Des PME traditionnelles et de petite dimension

La très grande majorité des PME algériennes sont de type Très Petite Entreprise (TPE), ayant moins de 10 salariés. Les TPE représentent, selon les statistiques du ministère de l'industrie, environ 97,58% parmi 1.286.365 PME du tissu économique (Ministère de l'industrie, 2022, p. 8). En analysant la répartition des PME algériennes par secteur d'activité (voir tableau 1), nous constatons une nette prédominance du secteur des services et celui de l'artisanat qui représentent presque trois quarts (3/4) de l'ensemble des PME.

Tableau N° 1. Répartition des PME algériennes par secteur d'activité

Secteur d'activité	PME privées	PME publiques	Ensemble PME	Part (%)
Agriculture	7927	83	8010	0,62
Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	3241	2	3243	0,25
BTPH	199318	13	199331	15,49
Industries manufacturières	109919	72	109991	8,55
Services y compris les professions libérales	662130	55	662185	51,48
Artisanat	303605	00	303605	23,60
Total	1286140	225	1286365	100

Source : réalisé par l'auteur à partir du bulletin d'information N° 40, Direction générale de la veille stratégique, des études économiques et statistiques, Ministère de l'industrie, Mars 2022.

La petite dimension, le manque d'expérience et de formation des entrepreneurs ainsi que l'aspect artisanal sont autant de facteurs qui fragilisent ces PME et les rendent vulnérables. A cet effet, le Conseil National Consultatif pour la promotion des PME (CNC-PME), lors de la réunion tenue en 2009, reconnaît que « *les PME algériennes sont les moins préparées à faire face au déficit de la mondialisation* » (Sadeg, Torrès, & Joyal, 2010, p. 21). Cela dit, hormis les quelques entreprises de taille moyenne qui

représentent une fine partie de l'ensemble PME, la plupart des PME sont sous capitalisées et non compétitives, d'ailleurs plusieurs entreprises déposent leurs bilans et cessent leurs activités ; ce nombre est de 14508 PME en 2021 (Ministère de l'industrie, 2022, p. 15) et 17297 pour l'année 2020 (Ministère de l'industrie, 2021, p. 5).

Durant la crise sanitaire (COVID 19) qu'a connu le monde ces trois dernières années, les PME algériennes ont subi d'énormes difficultés tant sur le plan commercial que financier. Cette crise n'a épargné aucune économie. D'ailleurs, selon l'enquête de l'OCDE réalisée en 2020, même les entreprises des pays industrialisés ont enregistré un manque de liquidité et une baisse des volumes de ventes. Cette enquête a révélé que « 55 à 70 % des PME ont signalé un volume de ventes plus faible... et deux tiers des PME avaient enregistré une baisse des ventes de plus de 40 % » (OCDE, 2021, p. 38).

3.2. La domination du secteur privé

Le secteur privé est en plein essor et s'est imposé en Algérie grâce, d'une part, aux différentes réformes et programmes économiques lancés au début des années 90 assouplissant ainsi les conditions d'investissement qui étaient jusque-là très complexes et, d'autre part, à la mise en place des différents dispositifs et organismes d'appui à la création, au développement et à l'accompagnement d'entreprises de petite dimension. Le tableau ci-dessous montre la répartition des PME entre secteur privé et public.

Tableau N°2. Répartition des PME selon le statut juridique (2021)

Type de PME par statuts juridiques			Nombre de PME	Part (%)
1. PME Privées	Personnes morales		720495	56,01
	Personnes physiques	Fonctions libérales	262040	20,37
		Activités artisanales	303605	23,60
	Total PME privées		1286140	99,98
2.PME Publiques	Personnes morales		225	00,02
	Total PME publiques		225	00,02
TOTAL			1286365	100

Source : bulletin d'information N° 40, Direction générale de la veille stratégique, des études économiques et statistiques, Ministère de l'industrie, Mars 2022.

Le tableau montre que les PME publiques ne représentent qu'une fine partie de l'ensemble des PME tandis que les PME privées sont d'une majorité écrasante et représentent 99,98 % des entreprises. L'écart entre ces deux secteurs, en observant les statistiques des années précédentes, ne cesse de croître étant donné qu'il y a un recul des entreprises publiques et une forte création de PME privées, soit 57129 nouvelles entreprises durant l'année 2021 (Ministère de l'industrie, 2022, p. 6) et 43558 pour l'année 2020 (Ministère de l'industrie, 2021, p. 14). Cependant, ces chiffres sont en

régression en les comparant notamment à ceux de l'année 2014 où l'Algérie a enregistré la plus forte création d'entreprise depuis son indépendance, soit *104124 nouvelles PME créées* (Ministère de l'industrie, 2015, p. 8). Toutefois, il est important de signaler que malgré la régression du nombre de création durant ces dernières années, les chiffres sont nettement supérieurs aux années 90 où « *le nombre annuel de création était inférieur 1.000 avant 1990, il atteint 3.000 en 1991, plus de 5.000 en 1994 et, en 1999, il atteint presque 10.000* » (Madoui & Danieul, 2010, p. 81).

Ainsi, en observant l'évolution des PME, nous constatons que le nombre d'entreprises privées a presque doublé ces dix dernières années tandis que les PME publiques tendent à disparaître comme le montre le tableau N°3 ci-après.

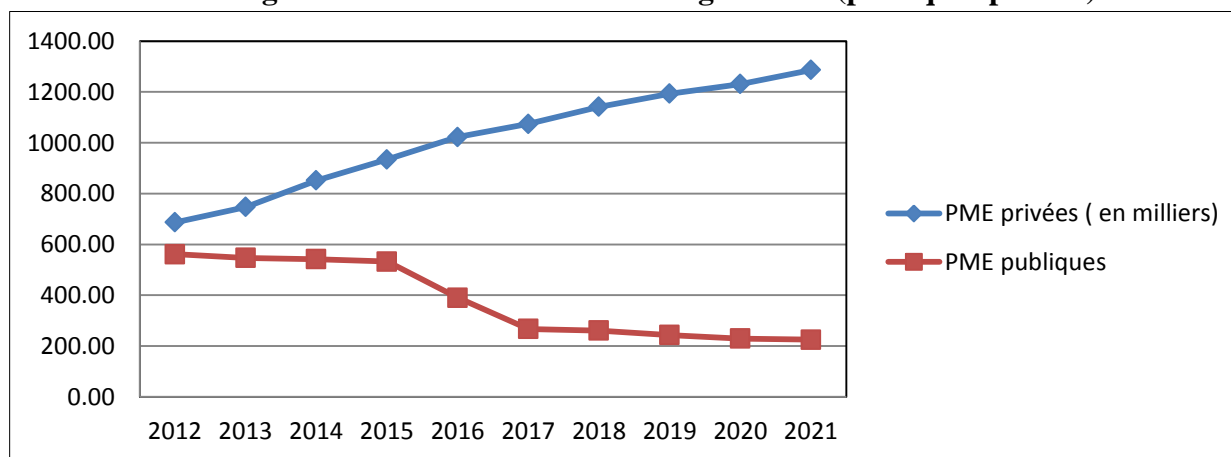
Tableau N° 3. Evolution des PME algériennes (publiques/privées)

PME	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Privées	686825	747387	851511	934037	1022231	1074236	1141612	1193096	1230844	1286131
Evolutio	+9,93%	8,82%	13,93%	09,69%	09,44%	05,09%	06,27%	04,51%	03,16%	04,49%
Publique	561	547	542	532	390	267	261	243	229	225
Evolutio	06,34	02,49	0,09	01,84	26,69	31,54	02,24	06,90	05,76	01,75

Source : Réalisé par l'auteur à partir des données du Ministère de l'industrie (Bulletins d'informations N° 40, N°38, N°36, N°34, N°32, N°30, N°28, N°26, N°24 et N°22)

A travers le tableau, nous pouvons nettement remarquer les tendances d'évolution opposées des deux secteurs ; d'une part, un nombre croissant des PME privées et, d'autre part, l'évaluation décroissante des PME publiques, en particulier en 2016 et en 2017 avec, respectivement, (-26,69%) et (-31,54%). La figure N°2 ci-dessous, illustre mieux cette évolution.

Figure N°2. Evolution des PME algériennes (publiques/privées)



Source : Réalisé par l'auteur à partir du tableau N° 3

Toutefois, il est important de signaler que la baisse du nombre de PME publiques n'est pas due nécessairement à des cessations d'activité, mais plutôt à la restructuration

de certains portefeuilles du Secteur Public Marchand Industriel (SPMI) qui, ce dernier, consiste, principalement, à regrouper des Entreprises Publiques Economiques (EPE), en l'occurrence les PME publiques, par branches et filières industrielles pour constituer des entreprises d'une taille suffisante.

3.3. Un environnement relativement défavorable au développement des PME

Le climat des affaires en Algérie est parmi les plus difficiles à l'échelle mondiale d'après les rapports du Doing Business de la banque mondiale, publiés chaque année depuis 2004. Se basant sur plusieurs indicateurs, le dernier rapport classe l'Algérie au 157^{ème} parmi 190 pays (World Bank, 2020, p. 4). Malgré les mesures prises par le comité installé par le ministère de l'industrie, sous la proposition de la banque mondiale, en vue d'améliorer ce climat des affaires, l'Algérie recule dans le classement (voir tableau N° 4). Ce comité, en collaboration avec la banque d'Algérie, les représentants de la banque mondiale et du ministère de l'industrie, organise des rencontres et des campagnes de sensibilisation avec les bureaux d'étude, les organisations patronales ainsi que différents opérateurs économique afin de recenser les obstacles que rencontrent ces derniers.

Tableau N° 4. Le rang de l'Algérie dans le classement du Doing Business de 2010 à 2020

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
classement	136	136	143	152	153	154	163	156	166	157	157

Source : réalisé par l'auteur à partir des différents rapports (2010 à 2020) Doing Business

Même si l'Algérie a enregistré une petite progression dans ce classement durant les dernières années, « elle reste très loin derrière les pays voisins comme la Tunisie, le Maroc qui se classent à la première partie du tableau et surclassent la France » (Oussaid, 2016, p. 113), notamment dans certains indicateurs comme le montre le tableau N° 5 ci-dessous.

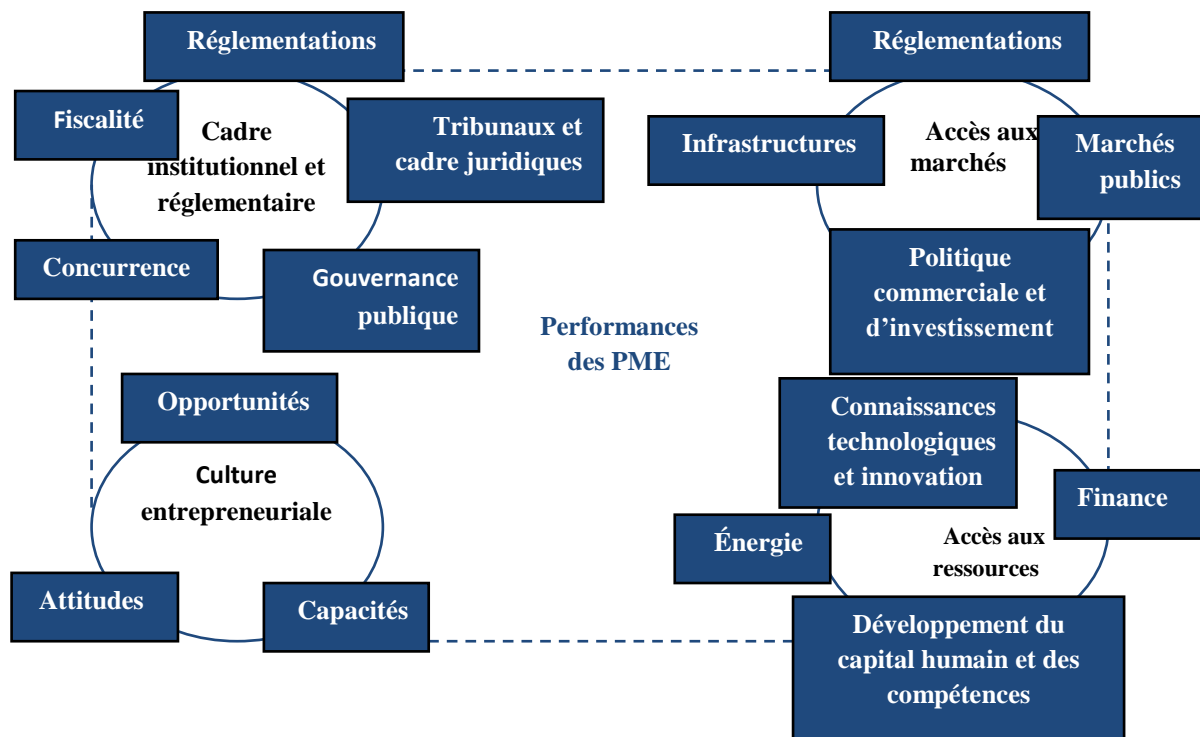
Tableau N°5. Classement du Doing Business 2020 pour l'Algérie et les pays avoisinants

Indicateurs	Algérie	Maroc	Tunisie	France
Classement global	157	53	78	32
Création d'entreprise	152	43	19	37
Octroi de permis de construire	121	16	32	52
Raccordement à l'électricité	102	34	63	17
Transfert de propriété	165	81	94	99
Obtention de prêts	181	119	104	104
Protection des investisseurs minoritaires	179	37	61	45
Paiement des Taxes et Impôts	158	24	108	61
Commerce Transfrontalier	172	58	90	1
Exécution des Contrats	113	60	88	16
Règlement de l'insolvabilité	81	73	69	26

Source : réalisé par l'auteur à partir des données du Doing Business, disponibles sur ce lien suivant : <https://archive.doingbusiness.org/fr/doingbusiness>

Rappelons que ces indicateurs sont également un ensemble de facteurs d'incitation à l'investissement à l'égard des entrepreneurs tant nationaux qu'étrangers. Ces facteurs jouent de surcroît, un rôle important dans le développement, la survie et la performance des PME car ces entreprises sont plus tributaires de leur environnement et leur écosystème économique que les GE et, par conséquent, les PME « *présentent, en raison de leurs contraintes internes, une plus forte vulnérabilité face aux défaillances des marchés et à l'inefficacité et l'incohérence des politiques* » (OCDE, 2018, p. 19). Comme le montre la figure N°3 ci-après, les PME évoluent dans un écosystème économique englobant une multitude de facteurs qui influencent considérablement leurs performances.

Figure N° 3. Les performances des PME et l'influence de l'environnement



Source : (OCDE, Renforcement des PME et de l'entrepreneuriat au service de la productivité et de la croissance inclusive, 2018, p. 19)

3.4. Le poids de l'informel

A l'instar de la plupart des économies en développement, l'économie algérienne se caractérise par l'ampleur de l'économie informelle, connue sous des appellations différentes (économie souterraine, économie criminelle, économie non observée, économie parallèle). En Algérie, elle est exercée de deux manières et donc par deux types d'entreprises ou d'individus (Adair & Bellache, 2012, p. 132) :

- **Economie informelle pure** : exercée par des entreprises sans immatriculation au registre de commerce, non affiliées à la CASNOS et elles ne paient pas d'impôts ;

- **Economies informelle hybride** : exercée par des entreprises immatriculées au registre de commerce, non affiliées à la CASNOS et elles ne paient pas en totalité ou partiellement l'impôt.

Selon le dernier rapport de la banque mondiale en 2022, le secteur de l'informel « représente en 2018 environ 31,3% du PIB algérien » (Ohnsorge & Yu, 2022, p. 224), soit un tiers de l'économie nationale échappant à l'impôt et à la fiscalité. Eviter de payer les cotisations sociales des salariés et les déclarations d'impôts permettent aux entreprises du secteur informel, particulièrement celles du secteur informel pur, d'avoir un coût de revient très bas et, par conséquent, « détenir un avantage concurrentiel par le coût ce qui augmente leur compétitivité en ayant un prix de vente écrasant » (Oussaid, 2016, p. 114). Cette concurrence « déloyale », infligée aux entreprises du secteur formel, s'avère très contraignante aux PME, entravant ainsi leur croissance et leur développement.

4. PME algériennes : un poids socio-économique non négligeable :

Actuellement, le poids des PME dans le tissu économique national ne cesse d'augmenter, en particulier ces dernières années. Les PME participent considérablement à la création des richesses et de l'emploi à l'instar des économies émergentes et en développement, où « les PME génèrent plus d'un tiers du PIB et représentent respectivement 34 % et 52 % de l'emploi formel » (OCDE, 2018, p. 6).

4.1. PME algériennes et création d'emploi

L'entreprise de petite dimension, en particulier les TPE, abritent un bon nombre d'emplois en Algérie et participent considérablement à l'absorption du chômage. Les données de la CNAS, CASNOS et de l'ECOFIE de 2021, avancées dans le dernier bulletin d'information N°40 du ministère de l'industrie (voir tableau N°6), montrent que le nombre total des emplois dans le secteur PME dépasse les trois millions, en prenant en compte les employeurs.

Tableau N°6. Participation des PME à l'emploi (2021)

Types de PME		Nombre d'emplois	Part (%)
PME privées	Salariés	1.828.720	58,33
	Employeurs	1.286.140	41,03
	Total	3.114.860	99,36
PME publiques		20.108	00,64
Total		3.134.968	100

Source : réalisé par l'auteur à partir bulletin d'information N° 40, Direction générale de la veille stratégique, des études économiques et statistiques, Ministère de l'industrie, Mars 2022.

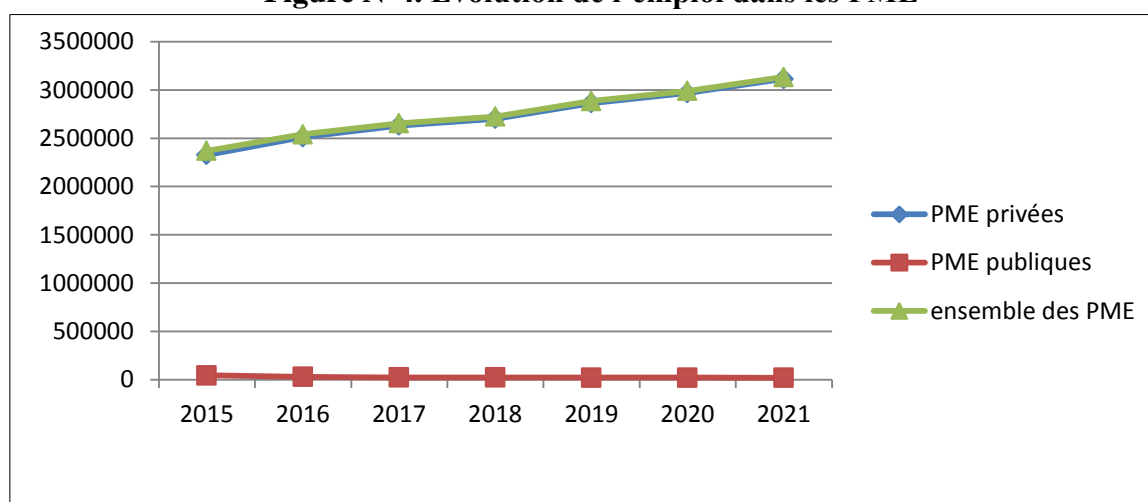
La part du secteur privé dans l'emploi constitue l'écrasante majorité, soit 99,36% des effectifs, dont plus de la moitié sont des salariés. L'emploi dans les PME, proportionnellement à la création d'entreprise, a enregistré ces dernières années une forte évolution comme le montre le tableau N° 7 ci-dessous.

Tableau N° 7. Evolution de l'emploi dans les PME

Effectifs	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PME privées	2327293	2511674	2632018	2702067	2864566	2968618	3114860
PME publiques	43727	29024	23452	22197	21085	20898	20108
Total	2371020	2540698	2655470	2724264	2885651	2989516	3134968
Evolution en (%)	9,91	7,16	4,52	2,59	5,92	3,60	4,87

Source : Réalisé par l'auteur à partir des données du Ministère de l'industrie (Bulletins d'informations N° 40, N°38, N°36, N°34, N°32, N°30, N°28)

L'année 2015 enregistre l'évolution la plus élevée avec une croissance de 09,91%, soit la création 213788 postes d'emploi par les PME, ce qui est probablement relatif à la forte création de PME durant l'année 2014. A contrario, et parallèlement à la tendance baissière du nombre de PME publique, ce secteur enregistre chaque année une diminution d'effectifs (voir figure N°4).

Figure N°4. Evolution de l'emploi dans les PME

Source : réalisé par l'auteur à partir des données du tableau N° 7

Toutefois, comme nous l'avons signalé, le secteur de l'informel (pur et hybride) représente une part importante dans l'économie algérienne et il est donc très probable que les PME ne déclarent pas la totalité des emplois, ce qui rend difficile l'estimation exacte de ces chiffres. Cette sous-déclaration des ressources utilisées, aussi bien financières qu'humaines, est due au fait que « *le financement et les sources en main-d'œuvre sont souvent d'origine familiales* » (Abdou, Bouyacoub, Lallement, & Madoui, 2004, p. 12).

4.2. PME algériennes et création de valeur ajoutée

Les PME algériennes participent aussi à la création de la valeur ajoutée hors hydrocarbure, leur part est estimée en 2020 à 10.626,46 milliards de Dinars Algériens de Dinars, dont 87,77% créée par le secteur privé selon les derniers chiffres du ministère de l'industrie. Cette participation des PME évolue positivement ces dernières années comme le montre le tableau N° 8 ci-après.

Tableau N° 8. PME et création de la valeur ajoutée (hors hydrocarbures)

Type de PME	PME publiques		PME privées		Total
	Montant (en milliards de DA)	Part (%)	Montant (en milliards de DA)	Part (%)	
2014	1187,93	13,9	7338,65	86,1	8527
2015	1313,36	14,22	7924,51	85,78	9237,87
2018	1414,65	14,23	8529,27	85,77	9943,92
2017	1291,14	12,775	8815,62	87,225	10106,76
2018	1362,21	12,51	9524,41	87,49	10886,62
2019	1449,22	12,66	10001,3	87,34	11450,6
2020	1299,91	12,23	9326,55	87,77	10626,46

Source : réalisé par l'auteur à partir des bulletins d'information N° 30 (Mai 2017) et N° 40 (Mars 2022), Direction générale de la veille stratégique, des études économiques et statistiques, Ministère de l'industrie.

A partir des données du tableau, nous constatons que la valeur ajoutée créée par les PME augmente chaque année avec l'affirmation du poids du secteur privé. Ainsi, la participation de ce secteur contribue à hauteur de 87,77% en 2020. Cette contribution des PME à l'économie nationale était très faible durant les années de l'économie planifiée selon le Conseil National Economique et Social (CNES) dans son rapport sur les PME en 2000, elle représentait, « en 1990, près de 40 % de la valeur ajoutée » (CNES, 2000, p. 18).

4.3. Participation des PME à la formation du PIB

Comme pour la création de la valeur ajoutée, les PME participent fortement dans la formation du produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures. Le tableau ci-dessous résume les statistiques du ministère du développement industriel et de la promotion de l'investissement durant la période allant de 2007 à 2012.

Tableau N° 9. PME et formation du PIB Hors hydrocarbures (en milliards de DA)

Année	Secteur public		Secteur privé		Total
	Montant (en milliards de DA)	Part (%)	Montant (en milliards de DA)	Part (%)	
2007	749,86	19,2	3153,77	80,8	3903,63
2008	760,92	17,55	3574,07	82,45	4334,99
2009	816,8	16,41	4162,02	83,59	4978,82
2010	827,53	15,02	4681,68	84,98	5509,21
2011	923,34	15,23	5137,46	84,77	6060,8
2012	793,38	12,01	5813,02	87,99	6606,404
2013	893,24	11,7	6741,19	88,3	7634,43

Source : réalisé par l'auteur à partir des bulletins d'information N° 18 (2010) et N° 26 (2016) de la Direction générale de la veille stratégique, des études économiques et statistiques, Ministère de l'industrie

La formation du PIB hors hydrocarbure en Algérie est dominée par le secteur privé comme le montre les données du tableau N°9 ci-dessus. La part du secteur privé est passée de 80,8 % en 2007 à 88,3% pour l'année 2012, tandis que ce secteur a contribué « au cours de l'année 1998 à concurrence de 56,6% au PIB » (CNES, 2000, p. 18).

5. Résultats et discussion

Au terme de cette recherche, plusieurs résultats sont obtenus et méritent d'être discutés. Les données du ministère de l'industrie montrent que les PME algériennes contribuent considérablement au développement et à la croissance de l'économie nationale. En effet, ces entreprises emploient, à la fin de l'année 2021, un effectif global de 3134968 personnes (employeurs et employés) et elles ont créé 10626,46 milliards de Dinars de valeur ajoutée en 2020. Leur contribution à la formation du PIB est en évolution puisqu'elle était de 3903,63 milliards de Dinars en 2007 et presque le double en 2013, soit 7634, 43 milliards de dinars algériens. Le secteur privé est fortement présent et domine le parc des PME algériennes, cela est dû à la multiplication des organismes d'aide et de promotion de ce secteur, d'une part, et au regroupement des PME publiques en EPE, d'autre part.

Néanmoins, plusieurs obstacles sont rencontrés par ces PME et qui freinent leur développement. La première contrainte est sans doute relative aux caractéristiques de ces entreprises, dont la plus évidente est leur dimension réduite. Parmi les 1.286.365 PME, 97,58% sont de taille très petite (TPE), ayant un effectif inférieur à 10 salariés, ce qui fragilise leur capacité d'autofinancement, réduit leur compétitivité, minimise leur capacité d'endettement et, par conséquent, augmente le taux de mortalité (12675 PME ont cessé leurs activités en 2021). A cette contrainte majeure, s'ajoutent l'ampleur du secteur de l'informel et d'autres freins liés à l'environnement des affaires en Algérie ainsi que le manque d'expérience et de formation de jeunes entrepreneurs.

6. Conclusion :

Les PME occupent en moyenne plus d'un tiers du total de l'emploi dans le monde, en raison de leur écrasante majorité dans les tissus économiques de la plupart des pays. Grâce à leur souplesse et à la simplicité de leur structure organisationnelle, les PME ont su s'adapter aux changements et à la mutation de l'économie, suscitant ainsi un intérêt grandissant de la part des chercheurs et des pouvoirs publics qui, après avoir longtemps privilégié les grandes entreprises managériales, ont pris conscience de l'importance des entreprises de petite et moyenne dimension et ont mis en œuvre des politiques en faveur de celles-ci.

L'Algérie a mis du retard en matière de PME par rapport aux pays industrialisés, puisque ce n'est qu'à la fin des années 90 que les pouvoirs publics ont commencé à promouvoir cette catégorie d'entreprise. Depuis, plusieurs organismes ont été créés et plusieurs politiques économiques en faveur des PME ont été lancées en Algérie, ce qui a

permis la multiplication des entreprises de petite dimension qui contribuent considérablement à l'économie nationale en créant de la richesse et de l'emploi.

Cependant, les caractéristiques des PME algériennes, en l'occurrence leur taille réduite, leur aspect traditionnel et leur sous-capitalisation constituent de véritables contraintes à leur développement. De plus, l'environnement défavorable, dans lequel évoluent les entreprises algériennes, a des conséquences néfastes sur les entreprises existantes et décourage la création de nouvelles PME.

Afin d'exploiter au maximum le potentiel des PME algériennes, les pouvoirs publics doivent mettre en place d'autres mesures et élaborer d'autres stratégies visant à lever les contraintes auxquelles sont confrontées ces entreprises de petite dimension. Ainsi, plusieurs suggestions peuvent être proposées dans ce sens, à savoir :

- Améliorer le climat des affaires en réduisant les étapes nécessaires à la création d'entreprise afin de faciliter ce processus ;
- Faciliter l'accès des PME aux différentes sources de financement en créant des banques spécialisées et en promouvant d'autres modes de financement en adéquation avec les besoins des PME, tels que : le crédit-bail et capital-investissement qui sont jusque-là peu exploités;
- Améliorer la qualité des services publics afin d'assouplir et de réduire la durée d'octroi des différents permis relatifs à l'investissement (permis de construire, autorisation d'investissement, raccordement en électricité, etc.) ;
- Organisation des rencontres permettant aux jeunes entrepreneurs de se former dans le domaine de la gestion et de la finance d'entreprise ;
- Renforcer le contrôle fiscal et réglementaire afin de réduire l'ampleur de l'informel ;
- Maintenir les différents programmes de soutien et de promotion à la PME et les doter des moyens adéquats.

7. Liste Bibliographique :

- Abdou, A., Bouyacoub, A., Lallement, M., & Madoui, M. (2004). *entrepreneurs et PME : approches algéro-françaises*. Paris: l'Harmattan.
- Adair, p., & Bellache, Y. (2012). emploi et secteur informels en Algérie : déterminants, segmentation et mobilité de la main-d'œuvre. *revue région et développement* (35), 121-149.
- Beaudoin, R., & Josée, S. P. (2003). *les décisions d'investissement dans les PME : comment évaluer la rentabilité*. Canada: presses universitaires du Québec.
- CNES. (2000). *Pour une politique de développement de la PME en Algérie*. Alger: CNES.
- Duchenant, B. (1995). *enquête sur les PME françaises : identités, contextes chiffres*. paris: Maxima.
- Fadil, N., & Josée, S. P. (2014). PME et Croissance : Comment Assurer son Développement en limitant le recours au Financement Externe ? *la croissance des entreprises : nouvel enjeu pour le mangement ?* (pp. 12-27). France: université de Montpellier.

- Ferrier, O., & Piatecki, C. (2002). *Les très petites entreprises*. Paris: DE BOECK.
- Geguen, G. (2009, avril). PME et stratégie : quelles spécificités ? *économie et management* (31).
- GREPME. (1997). *PME : bilan et perspectives*. QUEBEC: Les Presses Inter Universitaires.
- Josée, S. P. (1999). *la gestion financière des PME : théories et pratiques*. Québec: presses de l'université.
- Julien, P., & Marchesnay, M. (1998). *la petite entreprise : principes économiques et gestion*. Paris: Vuibert.
- Levratto, N. (2006). La PME objet frontière : analyse en termes de cohérence entre l'organisation interne et le marché. *Les PME dans les sociétés contemporaines de 1880 à nos jours* (p. 3). Paris: Université de Sorbonne.
- Madoui, M., & Danieul, P. N. (2010). *Entrepreneurs maghrébins: terrains en développement*. France: KARTHALA.
- Ministère de l'industrie. (2015). *bulletin d'information N° 26, Direction générale de la veille stratégique, des études économiques et statistiques*. Alger.
- Ministère de l'industrie. (2021). *bulletin d'information N° 38, Direction générale de la veille stratégique, des études économiques et statistiques*. Alger: Ministère de l'industrie.
- Ministère de l'industrie. (2022). *bulletin d'information N° 40, Direction générale de la veille stratégique, des études économiques et statistique*. Alger: Ministère de l'industrie.
- OCDE. (2017). *Renforcer les contributions des PME dans une économie mondialisée et numérique*. Paris: OCDE.
- OCDE. (2021). *Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat*. Paris: OCDE.
- OCDE. (2004). promouvoir l'entrepreneuriat et les pme innovantes dans une économie mondiale : vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée. *2ème conférence des ministres en charge des petites et moyennes entreprises (PME)*. Istanbul: OCDE.
- OCDE. (2018). *Renforcement des PME et de l'entrepreneuriat au service de la productivité et de la croissance inclusive*. Mexico: OCDE.
- Ohnsorge, F., & Yu, S. (2022). *The long shadow of informality: Challenges and policies*. Washington, DC: World Bank Publications.
- Oussaid, A. (2016). *Financement des Petites et Moyennes Entreprises: Cas des PME algériennes. Mémoire de magister*. Algérie: Université Mouloud MAMMARI de Tizi Ouzou.
- Sadeg, M., Torrès, O., & Joyal, A. (2010). *la PME algérienne et le déficit de l'internationalisation : expériences étrangères*. Paris: l'Harmattan.
- Torrès, O. (2015). Petitesse des entreprises et grossissement des effets de proximité. *Revue française de gestion*, 41 (253), pp. 333-353.
- Torrès, O. (2007). *Approche descriptive de la spécificité de gestion des PME: le mix de proximité*. Paris: Pearson.
- Torrès, O. (2000). du rôle et de l'importance de la proximité dans la spécificité de la gestion des PME. *5ème Congrès International Francophone PME*, (p. 6). Lille.
- Torrès, O. (1999). *les PME*. Paris: Flammarion.
- Woirtin, M. (1966). *enquête sur la situation des petites et moyennes entreprises industrielles dans les pays de la CEE*. CEE. BRUXELLES: études séries concurrence.
- World Bank. (2020). *Doing Business 2020. Comparing Business Regulation in 190 Economies*. Washington, DC: World Bank.
- Wtterwulghé, R. (1998). *la PME : une entreprise humaine*. BRUXELLES: De Boeck.